

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mercredi 21 septembre 2016 – MJC Jean Cocteau

Plaine de Saythe/Bel Air



LISE BOIRIVENT,
coprésidente habitante



MICHEL VILLARD,
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

Les conseillers de quartier s'accordent à signaler que l'été 2016 a été plutôt calme par rapport à l'année précédente. La multiplication des patrouilles et des passages aléatoires sur certains sites sensibles contribue à garantir une certaine tranquillité. Certains déplorent néanmoins quelques véhicules brûlés. Le cadre de la police municipale apporte des précisions sur la gestion des traversées d'enfants aux abords des groupes scolaires Jules Ferry et Edouard Herriot où un agent de la police municipale est présent.

• **Rue de la Cordière** : la demande de poser le radar pédagogique est enregistrée et sera portée à connaissance du service voirie.

Le policier rappelle à nouveau la procédure d'enlèvement des véhicules épaves ou ventouses : tout véhicule ventouse sur l'espace public pendant plus de 7 jours fait l'objet d'une mise en demeure. Sans réponse du propriétaire, une procédure d'enlèvement est engagée. Pour les espaces privés collectifs, la Ville ne peut intervenir que si elle est saisie officiellement par le propriétaire du tènement foncier.

➤ Proposition de mise en place de l'action « droits et responsabilités » au collège Colette en lien avec le service prévention de la délinquance et « le Mas »

Le coordonnateur du service prévention de la délinquance expose la démarche engagée aux collèges Boris Vian et Gérard Philipe en partenariat avec les conseils de quartier concernés. Elle porte sur un rappel aux collégiens de leurs droits et devoirs au sein ou à l'extérieur des établissements scolaires. Les séances sont co animées par un juriste professionnel de l'association Le Mas, infos droits victimes de Saint-Priest, avec comme support pédagogique une exposition très didactique qui pose des questions et qui amène les jeunes et les adultes à réfléchir collectivement. Les échanges sont très riches. Ils permettent de casser les préjugés et les représentations erronées. Le partenariat Ville / Collège / Conseil de Quartier / Association Le Mas est efficace du fait de la bonne connexion entre tous. La réussite de l'action dépend aussi du niveau d'implication des enseignants. Le conseil de quartier de Plaine de Saythe/Bel Air est intéressé pour expérimenter cette démarche au collège Colette eu égard aux quelques incidents recensés durant l'année scolaire 2015-2016, et aux résultats constatés dans les deux autres établissements (moins d'incivilités et moins de dégradations). Une formation sera proposée aux conseillers de quartier volontaires.

➤ Point sur le réaménagement du parc Nelson Mandela : demande d'informations sur l'avancée du projet et / ou les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre

Les conseillers de quartier avaient été associés à une réunion de travail au cours de laquelle leur avaient été présentées des orientations d'aménagement. Des demandes complémentaires ou des propositions de modification avaient été formulées par les conseillers de quartier. La

Ville organisera prochainement une réunion de restitution des évolutions du projet envisagées ; celle-ci se tiendra dans le cadre du groupe de travail qui avait été constitué en lien avec le conseil de quartier Centre Ville / Gare /Garibaldi. La Ville expose les raisons du retard dans l'avancement de ce projet toujours inscrit à la Programmation Pluriannuelle des Investissements 2014-2020, et notamment les aspects fonciers. Les terrains devant accueillir les futurs aménagements du parc Nelson Mandela appartiennent à la Métropole. Les modalités de mise à disposition des terrains à la Ville par la Métropole pour aménager le futur parc ne sont pas arrêtées à ce jour et font toujours l'objet de discussions entre les deux collectivités. Le conseil de quartier sera tenu informé de l'avancement du dossier.

➤ Informations sur la mise en place des conseils citoyens et articulation avec les conseils de quartiers

Les conseils citoyens sont instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 – dite loi Lamy. Ils garantissent la place des habitants dans toutes les instances de pilotage de la politique de la ville sur les quartiers dits prioritaires qui sont pour Saint-Priest : Bel Air (1, 2, cordière et braille), Garibaldi (résidences Alliade et Garennes) et Bellevue. Les conseils citoyens comprennent deux catégories de membres : d'une part, des habitants des quartiers concernés, et, d'autre part, des représentants d'associations et acteurs locaux. La Ville a échangé avec les habitants et les acteurs locaux sur les conditions optimales pour préserver les différentes instances de concertation existantes, et notamment les conseils de quartier. Suite à cette réflexion, il a été décidé que les conseils citoyens seraient des commissions des conseils de quartier avec un fonctionnement autonome. Cette interconnexion des deux instances permettra d'optimiser les actions sur le terrain et à leurs membres de se rencontrer et d'échanger.

➤ Présentation et échanges avec le service politique de la Ville

• **Suite de la réunion publique sur le projet Mansart Farrère et poursuite de la concertation** : Le projet de requalification du secteur Mansart Farrère a été engagé sous l'ancien mandat. Aujourd'hui il entre dans une phase plus active avec la tenue d'ateliers de concertation sur les aménagements de voirie, des espaces publics et sur la résidentialisation des pieds d'immeubles des habitations d'Est Métropole Habitat. La démolition de l'allée 11 est programmée pour le 1er trimestre 2017 ; les premiers travaux de voirie interviendront fin 2017. Est Métropole Habitat est en train de préciser son calendrier de travaux pour aménager les espaces privés collectifs. Le conseil de quartier demande à recevoir les comptes rendus des réunions de concertation.

• **Point sur le réaménagement de la maison de quartier Farrère et des abords de l'école** : Les travaux sont prévus pour début novembre une fois les congés de la Toussaint passés afin de ne pas perturber les activités de l'établissement. Seront repris les espaces verts, les cheminements et le parvis de la maison de quartier. Le mobilier urbain sera changé ou complété.

• **Présentation du projet de la BRICC (Brigade de Construction Collective) en lien avec Est Métropole Habitat** : À l'initiative d'Est Métropole Habitat, des habitants de Bel Air 1 ont été associés à la réflexion sur l'évolution d'un espace collectif délaissé. Les habitants et enfants volontaires ont travaillé avec des maquettes, d'abord à petite échelle puis ensuite à grande échelle, pour construire leur réflexion et formuler des propositions d'aménagement. Plus de 150 personnes se sont mobilisées et ont bénéficié du regard et des conseils de la BRICC pour apprendre à co construire un espace de proximité. La prochaine phase sera consacrée à la réalisation d'une structure ludique d'une surface d'environ de 45 m². Le conseil de quartier est volontaire pour suivre les travaux de cette action.

➤ Point tableau de bord

Les conseillers de quartier font remarquer qu'il manque les questions posées à l'assemblée de quartier de 2015. Une actualisation sera également faite au niveau des dates de relance. Enfin, il est demandé que le tableau de bord

soit diffusé régulièrement aux membres du bureau.

➤ Animations du 8 décembre et participation du conseil de quartier

Le conseil de quartier souhaite s'impliquer à nouveau dans les animations à l'occasion de la fête des lumières. Un rapprochement avec les actions portées par la MJC est validé et les contacts seront pris prochainement. L'itinéraire pour la déambulation avec lampions est à définir ; il pourrait être l'occasion de créer du lien avec le conseil de quartier du Centre Ville /Gare / Garibaldi. De nombreux conseillers de quartier sont volontaires pour participer à cette animation.

➤ Informations Mairie

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER :

• **Point sur la démarche des groupes de travail inter quartiers** : le renouvellement des conseils de quartier qui intervient tous les 3 ans aura lieu du 3 au 28 novembre. Pour mener à bien cette étape importante dans la vie des conseils de quartier, les 213 conseillers actuels ont été interrogés sur leurs souhaits en termes de formations, de thématiques à développer, de projets à porter. Leurs réponses donneront des priorités fortes pour les travaux des prochains conseils. Aussi, plusieurs groupes de travail se sont réunis en juin pour travailler sur les nouveaux guide et charte de la démocratie locale, ainsi que sur les événements qui seront mis en place pour accompagner ce renouvellement. Les conseillers de quartier ont été assidus et de nombreuses propositions ont été formulées. Prochainement, la campagne de communication pour le renouvellement des conseils de quartier sera lancée. **La soirée de renouvellement pour Plaine de Saythe/Bel Air aura lieu le lundi 14 novembre à 18h30 à la MJC Jean Cocteau.** Tous les habitants qui souhaitent s'informer sur les conseils de quartier et les rejoindre sont invités à y participer.

• **Le Grand 8 rencontrons-nous** : dans le cadre du renouvellement des conseils de quartier, l'événement «Le Grand 8 Rencontrons-Nous» était organisé le samedi 8 octobre à partir de 9h. Une délégation d'élus et de conseillers de quartier a parcouru la ville à vélo, et est allée à la rencontre des habitants le temps de 8 points

contact de 20 minutes chacun. L'objectif était de sensibiliser la population à l'engagement citoyen porté par les conseils de quartier et d'échanger sur les projets et activités réalisés ou réalisables au sein des conseils.

• **Point ambroisie** : pour 2016, l'organisation de la permanence ambroisie a été différente des années précédentes et reposait sur une opératrice recensant les demandes et sur un technicien se rendant sur le terrain pour faire le diagnostic et engager une action curative. Il semblerait que des signalements ne soient pas remontés jusqu'au service espaces verts gestionnaire de ce dispositif, en particulier pour ce qui relève du domaine d'Est Métropole Habitat.

➤ Point d'actualité sur la collecte des ordures ménagères

Actuellement, toute la ville de Saint-Priest est collectée en fréquence 6 (5 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du tri) avec paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en fonction de cette fréquence. La Métropole envisage de réorganiser sur l'ensemble de son territoire les fréquences de collecte pour adapter l'offre de service au plus près des besoins d'enlèvement des déchets. Les orientations retenues sont de passer la collecte en fréquence 3 (2 jours de collecte du bac gris et 1 jour pour la collecte du bac de tri) dans les zones pavillonnaires, et de rester en fréquence 6 dans les zones d'habitat collectif. Pour les zones nouvellement collectées en fréquence 3 la TEOM diminuera. Cette amélioration de la performance de la collecte permettra de dégager du temps pour collecter de nouveaux secteurs urbanisés et des marges de manœuvre financières pour réaliser de nouveaux investissements en équipements de collecte. La mise en œuvre du nouveau dispositif de collecte est prévue pour début 2017.

➤ Tour de table, Questions nouvelles

• Un habitant fait part de ses préoccupations sur l'installation des compteurs dits intelligents.
• Un conseiller de quartier signale la présence à nouveau de corvidés dans les arbres de la rue du 8 Mai 1945. Il demande si la taille des arbres est prévue.
• Les conseillers évoquent également la possibilité de remettre en place une commission de suivi Ville / EMH pour les questions portant sur le parc locatif.

VILLE DE SAINT-PIREST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier «Plaine de Saythe /Bel Air» c'est...

25 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :
ASSID Y., BARATTE JP, BELLISI M., BINDHAT JB, BOIRIVENT L.,
BOURBON E., CHETAIL F., CORDIER J., DUBOS G., ESCUTENAIRE I., FODIL R.,
GAUTIER B., GROS J.M., JANIN M., KACEM S., LEHLALI H., LEROY P.,
LORMIERES D., NYIRAMAKUBA V., PIGNARRE M., ROUGERON S.,
ROUSSEAU M., SAUZE M., SCAVO A., THOMASSIN R.

